



Un engagement au service du développement des compétences

Le Fonds cantonal de formation continue des adultes soutient les institutions à but non lucratif qui lancent de nouveaux cours. Une aide précieuse qui contribue au renforcement des compétences en Valais.

« **A**vec le Fonds cantonal de formation continue des adultes, nous disposons d'un outil qui permet de cofinancer la mise en place de nouveaux cours », explique Yves Rey, le chef de service des hautes écoles valaisannes. « Ce sont les institutions de formation à but non lucratif qui vont bénéficier des subventions que le Fonds peut octroyer. » Il s'agit donc d'un soutien destiné, entre autres, aux associations professionnelles, aux organisations actives dans la réinsertion, aux hautes écoles ou à d'autres institutions reconnues qui développent de la formation continue. Concrètement, les montants alloués permettent de financer la conception et le lancement de nouvelles formations, mais aussi la communication liée à leur développement et à leur promotion.

Ouvert aux nouvelles technologies

Les sommes versées aux bénéficiaires servent avant tout au lancement de nouvelles offres. Développer une formation représente un coût : il faut du temps, de l'ingénierie pédagogique et parfois du matériel spécifique. Concernant la procédure, la commission de gestion est chargée d'analyser les dossiers reçus. Yves Rey précise encore : « Le Fonds cantonal n'a pas pour vocation de financer la totalité de l'investissement. L'institution concernée doit aussi en assumer une part, ce qui la responsabilise. »

Un des enjeux majeurs de la formation continue est d'intégrer les nouvelles technologies, notamment avec l'apprentissage mixte (blended learning) ou l'intégration de l'intelligence artificielle.

Le Fonds cantonal de formation continue peut-il s'adresser à des partenaires privés désireux de mettre sur pied de nouvelles formations ? « Non », répond Yves Rey, « nous restons dans une logique d'institutions à but non lucratif. »

La formation continue en Valais



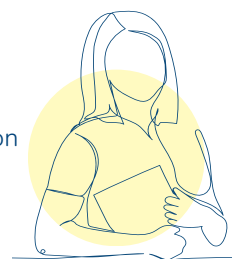
38%

Près de quatre Valaisannes

et Valaisans sur dix ont suivi au moins une formation continue. En 2021, 96 500 personnes.

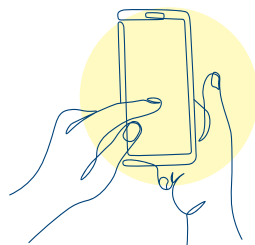
77%

des personnes en formation continue le font pour des raisons liées à leur activité professionnelle.



59%

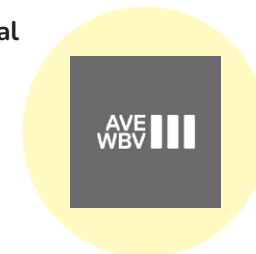
des personnes en formation continue souhaitent améliorer leur efficacité, 37% cherchent à s'adapter aux évolutions technologiques et organisationnelles.



Les associations bénéficiaires

Aujourd'hui : L'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE)

Le fonds paritaire du secteur principal de la construction du canton du Valais géré par l'Association Valaisanne des Entrepreneurs (AVE) a pour objectifs la promotion de la formation initiale et continue, le financement des activités de la Commission professionnelle paritaire et des frais liés au partenariat social, ainsi que la valorisation de la sécurité au travail et de la santé.



Quel était votre besoin lorsque vous avez sollicité le fonds ?

Nous avons besoin de mettre en place des cours de formation continue spécifiques à la branche, des formations liées à la sécurité sur les chantiers, des sensibilisations et des cursus spécialement mis sur pied en fonction des besoins de la branche et des travailleurs.

Qu'avez-vous pu mettre en place grâce à lui ?

Face à l'érosion constante des jeunes intéressés à la formation dans le domaine de la construction, ont été lancés des cours de langue spécifiques, à effectuer en cours d'emploi et dans le but d'intégrer les filières de formation AFP et CFC. Le soutien du fonds cantonal a permis un accès non discriminatoire à ces cours.

Fonds Cantonal pour la Formation Continue des Adultes
Rue de la Dixence 20 – 1950 SION - www.fcfa-kwbf.ch



Pour toutes questions et informations supplémentaires, scannez le code QR

Apprenez-en plus sur le Fonds Cantonal en écoutant nos rubriques sur monpodcast.ch